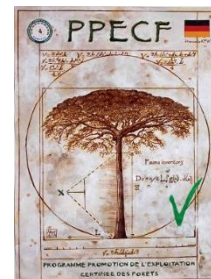




COMMISSION DES
FORETS
D'AFRIQUE CENTRALE
COMIFAC

PROGRAMME DE
PROMOTION DE
L'EXPLOITATION CERTIFIEE
DES FORETS
PPECF



FICHE D'INTERVENTION PPECF

L'intervention

Inventaire de la faune sauvage et des activités humaines dans l'UFA Ngombé en République du Congo

N° contrat	Bénéficiaire(s)	Prestataire(s)	N° DNO	Date ANO	Date contrat	Durée	Date fin
C250 / C251	IFO Ngombé	Nature+	321	21/10/22	21/11/22	12 mois	16/11/23
Contribution PPECF € : 110 400 & 68 900			Budget total € : 389 700		TDR C250/251		

Principaux résultats attendus

Les résultats attendus du projet sont au nombre de 5 :

- Une estimation de la densité, de la taille de la population et de la répartition des grands singes et des éléphants dans la concession ; de l'abondance et de la répartition relatives des ongulés et des singes de la forêt, ainsi que de l'intensité, du type et de la répartition de l'activité humaine (avec un accent sur la chasse et le braconnage) ;
- une estimation de l'évolution de l'abondance de la population et la répartition des grands singes et des éléphants depuis 2014, ainsi que de l'abondance et de la répartition relatives des ongulés et des singes, et les modifications dans la répartition et l'intensité de la pression humaine ;
- former/actualiser les capacités des jeunes biologistes congolais en matière de méthodologie, d'analyse et de compte rendu sur le terrain ;
- sensibiliser les autorités, les populations locales et les populations autochtones de la richesse de la faune sauvage et de l'importance de la bonne gestion de la chasse afin de préserver la faune sauvage et de la HVC ;
- projeter IFO dans la nouvelle réflexion autour des crédits de biodiversité, initiée par le cabinet C4 (cf. annexe III).

Objectifs et principaux résultats

Contexte et objectifs de l'intervention

La société Industrie Forestière de Ouessou ([IFO-groupe INTERHOLCO](#)) est engagée dans la gestion forestière durable et l'aménagement depuis les années 2000, et certifiée [FSC™](#) depuis 2009. Afin de répondre aux nouvelles exigences du FSC, de la nouvelle norme en République du Congo depuis 2021, un inventaire de la faune et des HVC dans la concession UFA Ngombé devait être réalisé. La société IFO a obtenu un soutien financier de la KFW/COMIFAC à travers le Programme de Promotion de l'Exploitation Forestière Certifiée (PPECF) pour la réalisation de cet inventaire de suivi de la faune.

Deux inventaires de l'état de la faune sauvage selon la méthode des transects linéaires ont été effectués en 2007 et en 2014 dans l'UFA Ngombé. Ce troisième inventaire a permis de réaliser une analyse des impacts de l'exploitation forestière et de la chasse au sein de la concession à travers la comparaison avec les inventaires faune de 2007 et 2014 (voir Annexe 1 Rapport final de l'inventaire de la faune sauvage dans l'unité forestière d'aménagement Ngombé en République du Congo). La méthode d'inventaire par transects linéaires - la norme régionale pour le suivi de la faune en Afrique centrale- a été utilisée, comme cela fut le cas pour les inventaires précédents. Elle permet d'obtenir des données concernant l'abondance de nombreuses espèces de grands mammifères, mais aussi des petits primates. Via l'application du *Line Transect Distance Sampling* sur les excréments et les nids, cette méthode permet d'estimer la densité des éléphants et des grands singes (gorilles et chimpanzés). Outre la comparaison avec les deux inventaires précédents, l'application du protocole d'inventaire utilisé par *African Parks Network* (APN) au sein du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) a permis de comparer les résultats obtenus dans l'UFA Ngombé avec ceux des inventaires faune réalisés dans cette aire protégée limitrophe. L'inventaire de l'UFA Ngombé a été réalisé de juin à novembre 2023, via un partenariat entre Nature+, APN et IFO. Nature+ était chargée de la coordination de l'inventaire, de l'analyse des données et de la rédaction du

rapport d'inventaire. APN a mis à disposition ses équipes d'éco-moniteurs pour la réalisation de l'inventaire et a apporté un appui à l'analyse des données et à la rédaction du rapport d'inventaire.

L'objectif général de cette étude était de contribuer à la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- Identifier le statut actuel de la faune sur la concession de Ngombe, en mettant l'accent sur
- certaines espèces HVC de type I (le gorille des plaines de l'Ouest (*Gorilla gorilla gorilla*), le chimpanzé (*Pan troglodytes troglodytes*) et l'éléphant de forêt (*Loxodonta cyclotis*)) ;
- Estimer les tendances de densités et de distribution de ces espèces, et d'abondance et de distribution d'autres espèces depuis 2014, afin que le concessionnaire puisse gérer la concession de manière adaptative ;
- Estimer les tendances d'abondance et de distribution des perturbations anthropiques.

Le rapport d'inventaire présente de manière détaillée les résultats de l'inventaire de 2023 de l'UFA de Ngombe pour les gorilles, les chimpanzés, les éléphants, les ongulés (de petite, moyenne et grande taille) et les activités humaines (Annexe 1 Rapport final de l'inventaire de la faune sauvage dans l'unité forestière d'aménagement Ngombe en République du Congo). La comparaison des résultats de l'inventaire de l'UFA de Ngombe en 2023 avec les inventaires précédents réalisés par WCS en 2007 et en 2014, et avec les inventaires réalisés au parc national d'Odzala-Kokoua en 2005, 2012 et 2022, est effectuée de manière systématique.

L'inventaire de 2023 de l'UFA de Ngombe met en évidence une réduction des populations de gorilles et chimpanzés, aussi constatée au parc national d'Odzala-Kokoua, et une réduction de la population d'éléphants dans l'UFA de Ngombe. En conséquence, et compte tenu du développement des infrastructures de transport prévu dans les années prochaines au nord Congo (asphaltage de la route Ouessou – Pokola et construction d'un pont sur la Sangha) et du développement économique de la zone, les recommandations formulées dans le rapport (voir Annexe 1 Rapport final de l'inventaire de la faune sauvage dans l'unité forestière d'aménagement Ngombe en République du Congo) et synthétisées ici sont les suivantes :

- **Amélioration du programme de surveillance et de lutte anti-braconnage (LAB) :** Mise en place d'une collaboration permanente avec une organisation spécialisée pour la mise en œuvre des activités de LAB, patrouilles de surveillance qui parcourent l'ensemble de la concession, patrouilles de répression ciblées sur les « points chauds » (zones de concentration des indices de présence animale et des indices de chasse). Le MoU signé avec APN et le MEF devrait permettre de répondre à ces recommandations. Idéalement, l'établissement d'un programme de LAB en collaboration avec les autres acteurs du territoire (société forestière Congolaise Industrielle des Bois (CIB) et parc national de Nouabalé-Ndoki) et coordonné par une organisation spécialisée (telle que Conservation Justice ou une autre organisation du réseau EAGLE) permettrait d'améliorer l'efficacité de la LAB à l'échelle du paysage. L'appui du MEF dans les activités de LAB est également essentiel ;
- Evolution de la méthode de suivi des populations animales au sein de l'UFA Ngombe : Les inventaires de la faune du l'UFA Ngombe sont actuellement réalisés tous les 7-10 ans avec la méthode des transects linéaire et du *Distance Sampling*®. Nous recommandons la mise en place d'un système de suivi plus fréquent et régulier des populations animales au sein de l'UFA Ngombe. Cela peut être réalisé avec des inventaires par transects linéaires plus fréquents, ou via le développement d'une méthode alternative de suivi de la faune qui permette d'évaluer les...

[Lire la suite...](#)

Commentaires de la Cellule de gestion du PPECF

La diminution de grands singes dans la région a été constatée depuis longtemps, avant 2007. Dans le Parc National Odzala-Kokoua, cette diminution est très frappante, avec une densité trois fois moindre que dans l'UFA Ngombé. La raison principale semble due à l'épidémie qui a débuté dans le Parc et a probablement touché l'UFA Ngombé. Par exemple dans la zone nord-Ouest de l'UFA Ngombé, où aucune rivière sépare l'UFA et le PNOK, il y'a très peu de grands singes.

Ce sont surtout les ongulés qui sont chassés, et pour ce groupe, on ne voit pas de diminution significative des effectifs. Également, la densité de signes de chasse n'a pas augmenté entre 2007-2014 et 2023, malgré l'augmentation de population humaine de la région.

La diminution des éléphants est significative et peut quant à elle, être liée à différentes raisons comme évoquées dans le rapport. Une donnée est frappante : les AAC exploitées entre 2014 à 2023 sont justement dans la zone du centre, est et sud de l'UFA Ngombé où la présence d'éléphants était élevée. L'exploitation aurait donc fait fuir les

vers le Parc Odzala-Kokoua, UFA Ngombé et le Parc Ntokou-Pikounda. Ainsi, il est probable que les éléphants, dû à la présence de l'exploitation, soient restés dans le PNOK, d'où la stabilité de la population dans cet espace.

Il est certain que la construction et l'ouverture vers Brazzaville de la route RN 2 (construction du pont sur la Mambili et asphaltage) depuis l'inventaire de 2014, l'asphaltage de la route vers Sembé-Souanké, la construction du barrage de Liouesso et l'augmentation de la population en générale et des centres urbaines en particulier ont ramené des pressions supplémentaires. Mais, comme indiqué dans le rapport, le nombre de signes de présence humaine en forêt n'a toutefois pas augmenté, mais la distribution a changé, dû à l'ouverture des AAC.

Ces infrastructures n'auraient donc pas eu d'influence sur les ongulés, ni sur les grands signes si on considère la tendance dans le paysage, inclut le PNOK. Par ailleurs, les effets du changement climatique ne sont pas à sous-estimer : les incendies de 2016 dans les forêts ouvertes à *Marantaceae* dans le cadre de la sécheresse extrême connue sous « El Nino », ont pu impacter les populations d'animaux.

Sur le plan méthodologique, l'inventaire par transect a des avantages, plus rapide et les données sont disponibles toute de suite, mais des inconvénients vu qu'il est difficile à comparer les données entre différents inventaires, fait à différentes périodes. La même difficulté existe avec les caméras pièges qui peuvent, en outre, avoir des distances de détection variables, d'un inventaire à l'autre.

Rappelons que l'intervalle de confiance d'un inventaire ne prend pas en compte l'incertitude des paramètres principaux, tels que le taux de dégradation des nids et des crottes, qui peuvent influencer énormément le taux de rencontre et les calculs. Par exemple, les variations climatiques par rapport aux normales saisonnières entre 2014 et 2023, voire sur une période de 10 ans, ne sont pas à ignorer. La pluviométrie a connu des évolutions majeures dans la région. Or, l'enquête s'est basée sur l'observation du taux de dégradation des nids et de la densité des crottes uniques. Si le climat est différent et pendant l'inventaire il y'a eu plus de pluie, ça peut entraîner des taux de dégradation des nids et / ou des crottes différentes.

Autres interventions PPECF en rapport avec l'Action

Titre de l'intervention	N° contrat	Prestataire (s)	Bénéficiaire (s)	Budget (€)	
				Total	Contribution du PPECF
Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale (ALEFI) au Gabon (phase 1 et 2)	C123 / C284	Conservation Justice	Concessionnaires/ Administrations/ populations riveraines	450 000 +217 650	150 000 + 50 000
Lutte contre la Criminalité Faunique dans et autour de la concession forestière de Precious Woods-CEB (LCF - CEB)	C143	Conservation Justice	Precious-Wood CEB	335 850	192 600
Impact de la certification sur la conservation de la faune.	C146	WWF / Delft université	Tous	429 250	90 000
Optimalisation des services écosystémiques rendus par l'Eléphant dans les concessions Forestières certifiées	C162	Gembloux Agro-biotech	Tous	259 588	100 826
Actualisation du statut de vulnérabilité des espèces ligneuses exploitées en Afrique centrale versus nouvelle réglementation CITES	C224/ C230	Nature + / Gembloux Agro-Biotech	Tous	147 130 + 42 525	116 130 + 42 525
Impact des grands carnivores sur la dynamique des forêts tropicales : le cas des Félinés d'Afrique centrale	C240	Gembloux Agro-biotech	Tous	245 900	69 300

Préservation des arbres monumentaux	C256	Gembloux Agro-biotech	Tous	130 699	130 699
-------------------------------------	------	--------------------------	------	---------	---------

Quelques références utiles

[Le guide faune](#)

Conjointement publié par Gembloux Agro-Bio Tech et l'ASBL Nature+ en 2020.

Il présente des mesures adaptées au contexte socioéconomique des concessions forestières permettant de préserver de manière durable la faune des forêts d'Afrique centrale.

[La plateforme FauneFAC](#)

Publiée par Gembloux Agro-Bio Tech

Il s'agit d'une boîte à outils méthodologique pour la mise en œuvre d'inventaires par pièges photographiques.

[Le logiciel SMART 7](#)

Développé par WCS et récemment mis à jour, la version SMART 7 est composée d'un ensemble d'outils permettant aux gestionnaires de collecter, stocker, analyser et communiquer des données sur la faune. Le logiciel possède l'avantage de pouvoir centraliser une importante quantité de données variées et d'être adaptable selon le contexte et les besoins spécifiques de l'utilisateur.

[Boîte à outils pour la prise en compte de la faune dans les forêts de production du bassin du Congo](#)

Cette boîte à outils s'adresse avant tout aux gestionnaires, aménagistes, auditeurs et autres acteurs du milieu forestier désireux de protéger la faune au sein de leurs concessions afin de répondre aux standards industriels et législatifs en vigueur dans les pays du bassin du Congo.

[La procédure FSC-PRO-006 30006](#)

La procédure vise à :

- définir les exigences que doivent respecter les gestionnaires de forêts certifiées FSC pour démontrer de façon crédible les bénéfices de leurs activités sur le maintien ou l'amélioration des services écosystémiques;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC d'accéder à un grand nombre de sources de revenus et d'accéder plus facilement aux financements proposés par les marchés émergents des services écosystémiques, grâce à l'utilisation de mentions Services écosystémiques FSC basées sur les bénéfices vérifiés;
- permettre aux gestionnaires de forêts certifiées FSC-FM de générer des données de bénéfices validées afin de prouver l'existence de services écosystémiques découlant des activités de gestion forestière sur la base d'une situation de référence vérifiée.

Liens vers la bibliothèque documentaire *Tashmetum*

[[Faune](#) ; [HVC](#) ; [LAB](#)]